

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMITE LOCAL SIVASUD (contact@nieuil-espoir.com)
 MONSIEUR - EAUX DE VIENNE - AG. LA VILLEDIEU (analyses-agence-villedieu@eauxdevienne.fr)
 MADAME, MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SMARVES (accueil@smarves.fr)

Délégation Départementale
de la Vienne

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMITE LOCAL SIVASUD

Prélèvement	00125409	Commune	SMARVES
Unité de gestion	0064 COMITE LOCAL SIVASUD	Prélevé le :	jeudi 09 mars 2023 à 10h26
Installation	TTP 000275 PREUILLY - STATION	par :	BENJAMIN GUINOT
Point de surveillance	0000000275 SORTIE TTP PREUILLY/SMARVES	Motif visite :	S3
Localisation exacte	Robinet ET station	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE IANESCO CHIMIE, Biopôle POITIERS 8601

Type de l'analyse : AP

Code SISE de l'analyse : 00125407

Référence laboratoire : E23-08957

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
MÉTABOLITES PERTINENTS				
Chlorothalonil R471811	0,14 µg/L	0,1		Valeur hors limites
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE				
Chlorothalonil SA	<0,020 µg/L	0,1		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00125409)

Eau d'alimentation non-conforme. La teneur en chlorothalonil R471811 dépasse la limite de qualité de l'eau distribuée (fixée à 0,10 µg/l), mais reste inférieure à la valeur sanitaire maximale actuellement en vigueur. Le responsable de la distribution de l'eau devra prendre toute mesure nécessaire pour rétablir la qualité de l'eau distribuée. Un contrôle renforcé est mis en place.

Signé à Poitiers le 21 mars 2023

Pour la Directrice de la Délégation Départementale,
l'Ingénieur d'études sanitaires



YVES COTTET